

Et l'A.F.I.L.S. dans tout ça ?

Patrick Gache¹⁰³

Le métier d'interprète Langue des Signes Française/français est un métier jeune encore. Il est né du mouvement militant des Sourds dans les années soixante-dix. Aujourd'hui, les Sourds et la langue des signes acquièrent peu à peu le droit de cité, même si nombreux sont les lieux où la parole des Sourds est encore ignorée, tout comme les malentendus qui entraînent conflits et rejets... Aussi n'est-il pas inutile ici de rappeler la fonction de l'interprète : il est le pont linguistique et culturel, l'un ne va pas sans l'autre, entre le monde des Sourds et celui des entendants. Il permet aux premiers de participer pleinement à tous les actes de la vie sociale, aux seconds de connaître et reconnaître les Sourds dans leur différence et leur identité et d'accéder à une autre vision du monde. Celui qui fait le choix d'exercer ce métier se positionne, par la force des choses, en tant que militant. Aussi surprenant que cela puisse paraître pour certains, cela ne vient pas en contradiction avec notre déontologie dont les points forts sont fidélité au message, neutralité et secret professionnel.

Cette nouvelle profession a déjà beaucoup évolué depuis son émergence et a fait l'objet d'une réflexion permanente. Aujourd'hui, cette réflexion doit s'intensifier et être menée sur plusieurs fronts. En effet, cette évolution s'est imposée à nous car les besoins des Sourds ont eux-mêmes évolué très rapidement du point de vue quantitatif et qualitatif : nos interventions vont de la simple liaison à la conférence en passant par l'université, les entreprises... et même la psychothérapie ! Le champ d'activité est très vaste. Si nous nous inspirons largement de l'interprétation telle qu'elle est exercée par les interprètes des langues vocales, il nous faut pourtant innover dans de nombreux domaines, notamment dans celui de l'enseignement. La tâche est ardue, elle ne peut s'accomplir sans la collaboration des Sourds et des entendants, sans la collaboration de tous ceux qui sont concernés par les échanges entre les deux communautés.

Cette réflexion doit donc être diffusée le plus largement possible et par tous les moyens. La revue *Surdités* en est un. C'est pour nous une nouvelle opportunité pour informer. Et c'est aussi l'occasion de tisser des liens entre notre discipline et celles qui trouveront à s'exprimer dans cette revue.

¹⁰³ Président de l'A.F.I.L.S. (Association Française des Interprètes en Langue des Signes).